



Série sur le réseau des
travailleurs.euses des
administrations locales
et régionales de l'ISP



LRG
NEXT
2021

L'AVENIR DES
SERVICES PUBLICS
LOCAUX

Note de synthèse #3

**Un FINANCEMENT
PUBLIC pour des
Services Publics
Locaux de QUALITÉ**



LRG NEXT2021

Note de synthèse # 3

Un **FINANCEMENT PUBLIC** pour des **Services Publics Locaux** de **QUALITÉ**

Contenu

1.	Contexte	3
2.	Le financement des services publics locaux et la crise du Covid	5
3.	Impact de la dotation en personnel des services ALR et de l'action syndicale	7
4.	Transferts et subventions intergouvernementaux	8
5.	Déconcentration/décentralisation et mandats non financés	8
6.	Systèmes fiscaux subnationaux	9
7.	Remunicipalisation/internalisation	10
8.	Subventions croisées	11
9.	Consortiums intermunicipaux et partenariats public-public	12
10.	La justice fiscale pour les collectivités locales	13
11.	Le potentiel des banques publiques de développement	16
12.	Stratégie d'attribution des marchés publics locaux	17
13.	Fonds de pension publics	19
14.	Conclusions	20

Ce document a été préparé par Daria Cibrario (ISP) avec la contribution de Robert Ramsay (CUPE) et Daniel Oberko (ISP).

Photo de couverture : © SCFP, Canada

© Internationale des Services Publics, Septembre 2021



1. CONTEXTE

On demande de plus en plus aux administrations locales et régionales (ALR) de faire plus avec moins. En première ligne de la prestation de services publics et des interventions d'urgence, les collectivités locales et leurs travailleurs.euses sont essentiels à la mise en œuvre des politiques publiques nationales et locales. Les villes et les territoires doivent fournir un large éventail de services publics locaux : transports, eau, égouts, collecte et élimination des déchets, police, protection contre les incendies, parcs, éducation, culture et loisirs, logements abordables et aide sociale. Les collectivités territoriales sont en définitive chargées de la mise en œuvre des cadres politiques mondiaux sur le terrain («localisation»), tels que les [objectifs de développement durable \(ODD\)](#)¹, [l'accord de Paris sur le changement climatique](#), le [nouvel agenda urbain \(NAU\)](#), le [protocole de Sendai sur la préparation aux catastrophes](#) et [l'agenda du travail décent](#).

La mobilisation de ressources adéquates pour financer ces services municipaux est la clé pour assurer le dynamisme économique et l'inclusion sociale.² Les ALR et leurs travailleurs.euses jouent

également un rôle essentiel pour toutes les questions liées à l'inclusion sociale, à la création d'emplois décents, et sont des acteurs cruciaux pour faciliter l'inclusion des travailleurs.euses de l'économie informelle dans l'économie formelle.³ La suffisance, la sécurité et la distribution des fonds, ainsi que la dotation en personnel, la formation et les conditions décentes pour les travailleurs.euses des groupes locaux vont de pair avec l'équité, la qualité et l'accès aux services publics pour tous. Pourtant, lorsqu'il s'agit d'accéder aux ressources nécessaires, la dévolution/décentralisation avec des mandats non financés, les contraintes budgétaires et fiscales, les coupes d'austérité, l'évasion fiscale, les conditions des prêts internationaux, les accords commerciaux et fiscaux internationaux, la diminution des transferts intergouvernementaux, etc. privent de plus en plus les collectivités territoriales des ressources dont elles ont besoin pour financer, employer et fournir des services publics locaux de qualité (SPQ) à leurs communautés.

La plupart des pays pauvres souffrent d'un déficit aigu d'infrastructures et de services. Alors que certaines villes et certains territoires n'ont pas encore vu se



développer les infrastructures de services publics dont ils ont besoin, d'autres, autrefois bien développés, assistent au délabrement ou à la disparition de leurs services publics locaux autrefois performants. Quoi qu'il en soit, dans de nombreux pays en développement, les gouvernements ont été obligés de réduire les dépenses publiques et de privatiser les fonctions de l'État pour pouvoir bénéficier d'un allègement de la dette et d'une aide au développement de la part de la Banque mondiale (BM) et du Fonds monétaire international (FMI). Les initiatives de financement privé sont devenues une caractéristique régulière, bien qu'elles aient largement échoué à réduire la pauvreté, et les partenariats public-privé (PPP) continuent d'être «promus comme une solution au manque de financement nécessaire pour atteindre les ODD», bien qu'il soit prouvé qu'ils imposent une charge plus lourde aux citoyens qu'aux partenaires du secteur privé, qu'ils infligent des coûts élevés aux finances publiques, qu'ils ont des impacts négatifs sur les pauvres ainsi que sur l'environnement naturel, et qu'ils manquent de transparence.⁴ La pandémie de Covid-19 a aiguë la crise du financement du secteur des ALR et a rendu son coût humain visible pour tous.

Comment résoudre la quadrature du cercle? Comment les ALR et leurs travailleurs.euses peuvent-ils fournir des SP locaux de qualité, dont on a tant besoin, avec de telles contraintes de financement? Une grande partie des discussions qui ont conduit au nouvel agenda urbain (NAU)

d'Habitat III en 2016 - la conférence de référence de l'ONU pour les politiques urbaines qui a lieu tous les 20 ans - s'est concentrée sur la concurrence fiscale intercommunale, les PPP, l'évaluation comparative des villes pour la notation des fonds privés sur le marché boursier, les redevances d'utilisation, les obligations municipales et les financements mixtes.⁵ Les services publics peuvent constituer un marché lucratif pour les prestataires privés qui sont prêts à augmenter les tarifs et à réduire la qualité des services pour réaliser des bénéfices. L'accès à l'eau, aux soins de santé, à l'énergie ou aux transports étant une nécessité vitale, leur demande est inélastique : n'importe qui serait prêt à payer tout ce qu'il possède ou à s'endetter pour sauver sa vie.⁶

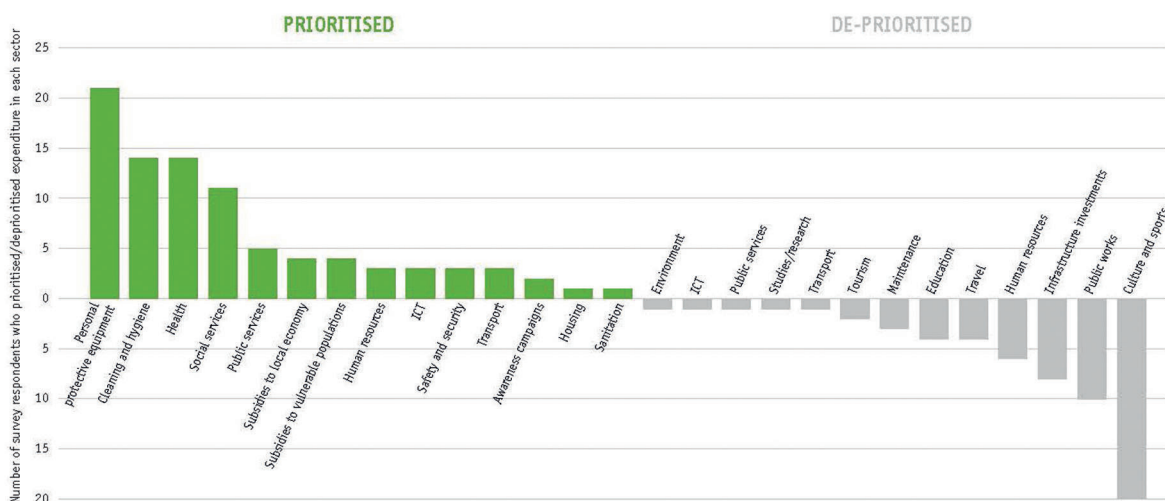
L'ISP ne croit pas que les services financés par le secteur privé soient une solution viable qui fonctionne pour les gens, ni qu'ils soient socialement justes et écologiquement durables. L'ISP a toujours plaidé en faveur de la justice fiscale pour les collectivités locales et les communautés, ainsi que pour des systèmes fiscaux municipaux progressistes. La jonction de multiples crises - pandémie, climatique, sociale, économique, de déplacement, etc. - qui se profilent à l'horizon appelle les travailleurs.euses et les syndicats du secteur ALR à revoir les options existantes et à explorer les nouvelles possibilités d'agir collectivement pour renforcer le financement public en vue d'un accès amélioré et équitable à des services publics locaux de qualité pour tous.

2. LE FINANCEMENT DES SERVICES PUBLICS LOCAUX ET LA CRISE DU COVID

En 2021, les ALR du monde entier devraient avoir perdu en moyenne entre 15 et 25 % de leurs ressources. En Afrique, leurs pertes de revenus pourraient atteindre 60 %. L'avancée des dépenses extraordinaires, conjuguée à la baisse des revenus due à l'arrêt de l'activité économique, aux pertes d'emplois dans l'économie formelle et informelle, aux faillites d'entreprises et aux déplacements des ménages vers d'autres régions par nécessité ou par choix, a mis à rude épreuve les finances de nombreuses ALR. Les ALR ont également perdu des revenus provenant des loyers, des frais de services publics et de l'impôt foncier. Les fermetures d'entreprises ont eu un impact négatif sur les locations d'espaces commerciaux du domaine public et ont freiné la croissance économique locale. Les zones excessivement dépendantes d'activités économiques spécifiques, comme le tourisme, les services et l'hôtellerie, ont été particulièrement touchées par la perte de la consommation

locale, des frais de stationnement, de la TVA et de la taxe de résidence.

Les municipalités disposant de faibles ressources, de réserves insuffisantes et de règles budgétaires strictes, dont la flexibilité en matière de déficit et les pouvoirs d'emprunt sont limités, ont été particulièrement désavantagées. Elles ont dû redéfinir les priorités en matière de dépenses en fonction des moyens disponibles et ont dû réduire les projets, les services et le personnel. D'après une étude portant sur un échantillon de 33 villes et régions de 22 pays sur tous les continents, les collectivités territoriales ont principalement réaffecté des fonds à des équipements de protection individuelle pour le personnel de première ligne, à des mesures de nettoyage et d'hygiène publique, ainsi qu'à des services sanitaires et sociaux, tandis qu'elles ont dépriorisé la culture et les sports, les travaux publics, les investissements dans les infrastructures et les ressources humaines (figure ci-dessous). ⁷



Source: CGLU-Metropolis-LSE Cities 2021



Bien que la plupart des gouvernements centraux aient fourni des transferts intergouvernementaux et des subventions d'urgence dans une certaine mesure, si aucune solution n'est trouvée à moyen et à long terme, cette crise des recettes du secteur des ALR risque de compromettre les objectifs de développement urbain, de mettre en péril les investissements vitaux dans les infrastructures sociales et physiques, et d'entraîner des réductions des services publics locaux et des pertes d'emplois au moment où ils sont le plus nécessaires, exacerbant ainsi les inégalités sociales et territoriales et compromettant la reprise.

Les ALR vont jouer un rôle clé dans la reprise et la reconstruction. Presque tous les pays ont approuvés des plans de relance dont l'ampleur dépasse ceux adoptés au lendemain de la crise financière de 2008. Nombre d'entre eux ont prévu des investissements publics historiquement élevés dans les infrastructures locales publiques et physiques - notamment dans les domaines de la santé, des soins, de l'eau et de l'assainissement, de la gestion des déchets, du logement public, des transports publics, des routes, des ponts, des chemins de fer et des énergies

propres, entre autres - qui sont essentiels à une bonne reprise.⁸ Reconnaisant l'ampleur du défi et le rôle stratégique que les ALR sont appelés à jouer, dans leur [déclaration commune dans le contexte de la pandémie de Covid-19](#), l'ISP et CGLU appellent les gouvernements nationaux, les institutions financières multilatérales et internationales/régionales à :

- Fournir des ressources adéquates aux ALR pour atténuer les conséquences de la crise et soutenir la reprise après la pandémie. Investir en priorité dans des services publics de qualité, toujours plus forts, avec un accès universel, afin d'assurer une reprise rapide et d'éviter une catastrophe sociale et environnementale post-Covid-19.
- Mettre en place les cadres législatifs et politiques pour donner aux collectivités territoriales les moyens d'assurer leur viabilité financière à long terme - notamment grâce à des systèmes de taxation municipaux plus forts et à l'accès à des financements adéquats - et l'accessibilité et le caractère abordable des services essentiels pour tous, afin de vaincre la Covid-19 et de faire face efficacement aux crises futures.⁹

3. IMPACT DE LA DOTATION EN PERSONNEL DES SERVICES ALR ET DE L'ACTION SYNDICALE

Les affiliés de l'ISP prennent des mesures pour contrer la crise du financement des services publics locaux. Au Canada, le secteur municipal fait face à une crise des revenus depuis des années. En 2020, les municipalités canadiennes ont été confrontées à un déficit budgétaire collectif d'environ 12 milliards de dollars canadiens, ce qui représente une perte de 9,7% à 12,1% par rapport à l'année précédente. Cette marge est très étroite pour les municipalités du Canada, où les ALR ne peuvent collecter des fonds que par le biais de l'impôt foncier et ne reçoivent du gouvernement fédéral qu'une part très limitée des taxes fédérales pour financer les SP et les infrastructures. Par conséquent, l'impact de la crise des recettes de Covid sur les services des ALR canadiens a été sévère : le taux de licenciement dans les bibliothèques publiques municipales, par exemple, a été proche de 90 %. Les propositions de l'État vont vers des coupes d'austérité allant jusqu'à 25 % dans la fonction publique, y compris dans la santé et l'éducation publiques. Le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) est en train de créer des alliances pour lancer des campagnes visant à s'opposer aux coupes d'austérité en tant que réponse politique et à créer un récit alternatif pour cette question. En Australie, pour l'Australian Services Union (ASU), la viabilité financière de la fonction publique locale est une priorité absolue. Le syndicat cherche à obtenir d'un futur gouvernement travailliste qu'il s'engage à ce que 1 % des recettes fiscales fédérales soit versé directement aux ALR pour financer les services publics dans les communautés.¹⁰

Une enquête menée par la Ligue nationale des villes (LNV) auprès de plus de 1 100 municipalités américaines a révélé que 74% d'entre elles avaient déjà commencé à procéder à des coupes budgétaires.¹¹ L'une des conséquences de cette situation est qu'en octobre 2020, les États et les collectivités locales des États-Unis avaient mis au chômage technique ou licencié 1,2 million de travailleurs.euses et que 42 % d'entre eux avaient déjà gelé les embauches ou prévoyaient de le faire.¹² À l'inverse, la même année, 55 grandes entreprises ont réalisé des bénéfices combinés de 40,5 milliards USD et leurs paiements d'impôt fédéral sur le revenu 2020 étaient nuls.¹³ La Fédération américaine des employé.e.s d'État, de comté et de municipalité (AFSCME) mène actuellement une campagne de mobilisation de ses membres pour demander au gouvernement américain de «[financer les lignes de front](#)» (AN) afin de soutenir le «[Build Back Better Agenda](#)» et le «[American Jobs Plan](#)» (AN) de l'administration Biden.¹⁴ Au Royaume-Uni, le syndicat du service public UNISON a lancé la campagne «[Save our Services](#)» (AN) pour alerter le public et sensibiliser les députés britanniques aux conséquences que la pénurie de conseils locaux a déjà sur les communautés, entraînant la réduction et la disparition de services publics locaux vitaux. À l'aide d'une [carte interactive montrant les coupes](#) (AN)¹⁵, la campagne encourage et facilite la tâche des citoyen.ne.s et des usager.e.s des services à contacter leurs députés pour exiger qu'ils approuvent des transferts de fonds adéquats.¹⁶





4. TRANSFERTS ET SUBVENTIONS INTERGOUVERNEMENTAUX

Les transferts intergouvernementaux et les subventions constituent une source de revenus essentielle pour le financement et la dotation en personnel des services des ALR. Souvent, plus l'État est centralisé, plus les ALR dépendent des transferts du gouvernement central, non seulement pour supporter les coûts des grands projets d'infrastructure, mais aussi pour le fonctionnement quotidien

de l'administration locale et la prestation de services publics. Cependant, même lorsque ces transferts sont importants, ils laissent peu de flexibilité d'allocation aux ALR : entre 70 et 80 % des transferts du gouvernement central sont des fonds non discrétionnaires affectés à des priorités de dépenses ciblées, généralement au sein d'un seul secteur, ce qui rend les réponses d'urgence intersectorielles plus difficiles.¹⁷

5. DÉCONCENTRATION/DÉCENTRALISATION ET MANDATS NON FINANCÉS

Au cours des dernières décennies, de nombreuses compétences en matière de services publics vitaux ont été dévolues/décentralisées aux collectivités territoriales (par exemple, l'eau, les déchets et l'assainissement, les pompiers, les services sociaux, etc.) ou (re)définies comme des responsabilités partagées entre les gouvernements central et infranationaux (par exemple, la santé, les services sociaux, l'éducation, le logement public, etc.). En conséquence, de nombreuses ALR se retrouvent avec des mandats non financés, ce qui se traduit par des services publics locaux médiocres ou inexistantes.

Dans certains contextes, la dévolution s'est traduite par le transfert de la responsabilité et du pouvoir des autorités publiques vers des entreprises privées locales, des

organisations caritatives, des «volontaires» (main-d'œuvre bon marché ou non rémunérée, très majoritairement féminine et racialisée) et d'autres organisations non gouvernementales, ce qui a eu pour effet de d'amoindrir la présence de l'État et de réduire le financement public, voire de le supprimer complètement.¹⁸ Enfin, alors que de nombreux États se sont tournés vers la philanthropie comme une panacée, lorsqu'il s'agit du financement du service public, la charité est une forme de facto de privatisation du service public et compromet la nature fondée sur les droits d'accès équitable à un service public de qualité financé par les impôts pour tous, en le rendant conditionnel, paternaliste et dépendant de la bonne volonté d'institutions et/ou d'individus riches et puissants.



© jcomp - www.freepik.com

6. SYSTÈMES FISCAUX SUBNATIONAUX

A lors que la plupart des SP sont fournis localement, sur le lieu d'utilisation, les ALR ne représentent que 24% des dépenses publiques mondiales.¹⁹ Il existe une variété de systèmes de financement des services publics locaux dans le monde. Les systèmes varient largement en raison des différentes structures de coûts des services, mais reflètent également la disponibilité des ressources, les cadres institutionnels et de gouvernance, ainsi que les normes et attentes sociétales en matière de SP. En général, les recettes propres des ALR comprennent un mélange de revenus locaux, de taxes foncières et/ou de taxes à la consommation (p.ex. part de TVA, taxe de tourisme) et de frais d'utilisation (p. ex. stationnement, transport, eau et égouts, etc.). L'une des principales limites du financement des ALR est qu'elles ne peuvent pas recouvrer les impôts provenant de la base d'imposition mobilière (par exemple, les bénéfices des entreprises multinationales et les transactions financières), mais seulement ceux qui sont immobiliers et ancrés dans leur territoire.

Bien qu'il y ait un accord général sur le fait que les systèmes fiscaux des ALR devraient être renforcés, il existe souvent des restrictions qui limitent leurs pouvoirs fiscaux et réglementaires et font qu'il est difficile de combler le manque de recettes et de dépenses par leurs propres moyens. Les principales étapes vers des formes progressives de prélèvement des ressources des ALR comprennent la réévaluation des biens (valeur foncière accumulée), la formalisation progressive de l'économie et des emplois, et le renforcement des effectifs et des compétences des autorités fiscales locales et nationales. Les systèmes fiscaux infranationaux doivent également être transformés pour être progressifs, de sorte que même lorsque des systèmes de redevances d'utilisation sont en place, ceux qui n'ont pas les moyens de payer puissent conserver l'accès aux services, et doivent être rendus participatifs et sensibles au genre.





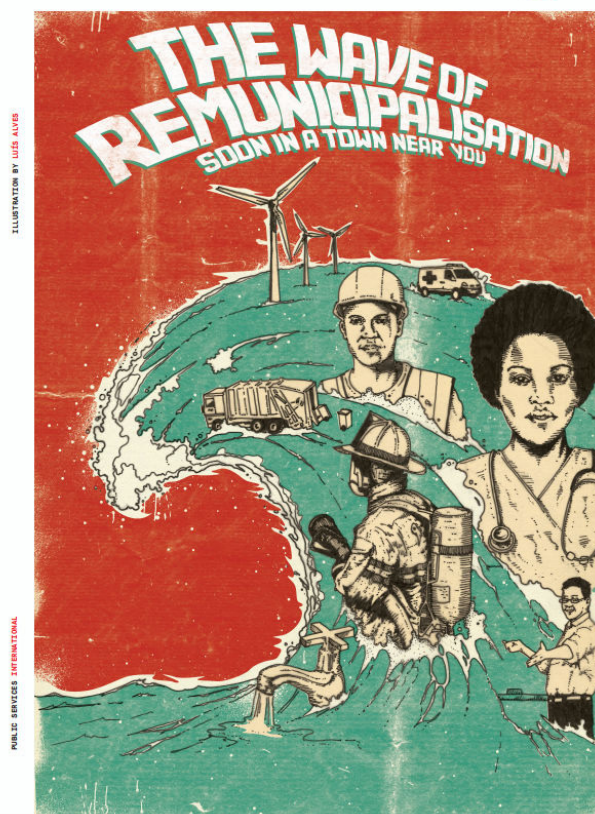
7. REMUNICIPALISATION/INTERNALISATION

23 June - World Public Service Day



L'un des facteurs souvent évoqués pour faire pencher la balance en faveur de la remunicipalisation/internalisation des services publics locaux est qu'elle peut permettre aux collectivités territoriales de réaliser des économies considérables.²⁰ Lorsque le service est géré par le secteur public, les recettes excédentaires peuvent être investies dans le service pour en élargir l'accès, réduire le prix d'utilisation pour les ménages les plus pauvres et améliorer les conditions de travail au lieu d'être versées aux actionnaires.

Par exemple, en 2010, Paris a remunicipalisé son installation d'eau, créant ainsi Eau de Paris. Depuis lors, la société a réalisé d'importants réinvestissements dans l'entretien et l'amélioration du réseau (71,1 millions d'euros en 2017) et a pu réduire la redevance d'utilisation de l'eau de 8 %, ce qui a permis aux usager.e.s d'économiser 76 millions d'euros entre 2011 et 2015. Barcelone s'est orientée vers la remunicipalisation de l'énergie en créant la société publique Barcelona Energia (BE). En 2019, ce service public a commencé à desservir 20.000 ménages, en distribuant de l'énergie renouvelable produite localement. Ses tarifs sont contrôlés par l'administration locale, qui s'attend à réaliser d'importantes économies rien qu'en l'utilisant pour alimenter tous ses bâtiments et services publics.²¹



8. SUBVENTIONS CROISÉES

Lorsque les services publics de distribution, tels que l'eau et l'énergie, sont gérés par le secteur public, des subventions croisées peuvent être utilisées pour rendre les services accessibles et abordables pour tous. Ce mécanisme de financement n'est possible que lorsque les SP sont publics, ce qui permet aux autorités de transférer les excédents d'un service à un autre ne générant pas ou peu de revenus, de sorte que même les communautés pauvres, les zones peu peuplées et les voies de transport non rentables soient desservies de manière égale. Les subventions croisées peuvent donc constituer un outil puissant pour lutter contre les inégalités territoriales et investir dans les infrastructures à long terme afin d'assurer la couverture des services pour tous.²²

Par exemple, en Allemagne, le financement croisé des SP par les municipalités fournit une forme commune de financement des SP qui ne peut être couverte par les seules redevances. Par exemple, le système de transport de Munich est en partie financé par les recettes de

son secteur de l'électricité. Comme de nombreuses autres villes allemandes au cours des dernières décennies, Munich a connu une diminution du financement national des transports publics, ce qui a entraîné un déficit croissant de la société des transports de Munich (MVG). Sa société mère, le service public de Munich (*Stadtwerke Muenchen-SWM*), a équilibré cette dette grâce à l'excédent réalisé dans son secteur de l'électricité. Les deux SP municipaux sont également reliés d'une autre manière innovante : Le service public de l'énergie de Munich fournit de l'énergie renouvelable à l'ensemble du métro, des tramways et des bus électriques de Munich, de sorte que le système de transport public de Munich fonctionne entièrement à l'énergie verte.²³





9. CONSORTIUMS INTERMUNICIPAUX ET PARTENARIATS PUBLIC-PUBLIC

De même, lorsque les services publics de distribution et les SP administratifs et techniques sont publics, ils peuvent être regroupés pour générer des économies d'échelle et créer des synergies par le biais de consortiums intermunicipaux et de partenariats public-public (PPP). Les consortiums intercommunaux impliquent des contrats ou une production conjointe avec d'autres gouvernements locaux comme moyen de réaliser des économies d'échelle, d'améliorer la qualité des services et de promouvoir la coordination régionale des services, au sein d'un pays ou entre pays. Ils sont particulièrement courants dans le domaine des services publics, car il est plus facile et plus avantageux pour les municipalités disposant de petits budgets de partager des équipements et de mutualiser les actifs et les coûts. La région de Sardaigne, en Italie, a mis en place un système public intercommunal de gestion des déchets. Non seulement le nouveau système de tri des déchets a prouvé son efficacité, mais la région a également réduit sa production de déchets de 16 % - soit 143 724 tonnes - entre 2006 et 2015.

Les PuP impliquent une collaboration entre deux ou plusieurs autorités ou organisations publiques, basée sur la solidarité, afin d'améliorer la capacité et l'efficacité d'un partenaire à fournir des SP. Les PuP peuvent se dérouler entre pays, entre différentes municipalités ou couvrir différents services publics dans une même municipalité. Les relations entre pairs sont forgées autour de valeurs, d'intérêts et d'objectifs communs, mais qui excluent la recherche du profit. L'absence de considérations commerciales permet aux partenaires publics de réinvestir des ressources dans les capacités locales, d'établir une confiance mutuelle qui se traduit par des gains de capacité à long

terme avec des coûts de transaction faibles.²⁴

En pratique, le travail des PuP peut être divisé en cinq grandes catégories :

- la formation et le développement des ressources humaines
- un soutien technique sur un large éventail de questions
- améliorer l'efficacité et renforcer les capacités institutionnelles
- services de financement
- améliorer la participation du public.

Par exemple, un partenariat entre la Finlande et le Vietnam a été développé par l'intermédiaire de l'agence bilatérale de développement finlandaise (FINNIDA) et a conduit à un système d'approvisionnement en eau plus efficace et à la formation de la main-d'œuvre au Vietnam. Entre 1990 et 1995, 50 % des investissements de la compagnie des eaux vietnamienne, Hai Phong Water Supply Company (HPWSC), provenaient de ce PuP.

Les PuP peuvent également être un moyen de protéger une entreprise publique menacée par la privatisation. À Cali, en Colombie, en 2016, Emcali, un fournisseur municipal de services publics d'eau, d'électricité et de télécommunications, s'est vu imposer par le gouvernement municipal de privatiser son unité de télécommunications, car elle ne faisait soi-disant pas assez de bénéfices. Le syndicat du service des eaux, Sintraemcali, s'est opposé à la privatisation et a réussi à proposer la création d'un PuP à la place. Antel, l'entreprise publique de télécommunications de l'Uruguay, qui fournit le réseau national à large bande le plus inclusif du monde et le plus rapide d'Amérique, a créé un PuP avec Emcali.²⁵

10. JUSTICE FISCALE ET COMMERCIALE POUR LES COLLECTIVITÉS LOCALES

Concentrant 80% du PIB mondial et 28% de la main d'œuvre mondiale²⁶, les villes et les zones urbaines sont les moteurs de la croissance et du développement mondial, mais pour libérer pleinement leur potentiel d'inclusion économique et sociale, elles ont besoin de ressources suffisantes pour financer et investir dans leurs SP urbains et locaux. Le gouvernement central a la responsabilité de veiller à ce que cela se produise, et de s'assurer que les entreprises et les capitaux privés - en particulier les entreprises multinationales (EMN) - ne profitent pas des communautés locales et paient leur juste part d'impôts, car les ALR ne peuvent pas faire face à une base d'imposition mobile.

La fiscalité est la principale source de financement des services publics. Le financement public à long terme d'un SP local de qualité englobe nécessairement le paiement d'une part équitable des impôts par le secteur privé opérant ou s'approvisionnant dans la juridiction des ALR compétentes. L'évasion fiscale systématique des entreprises et du patrimoine privé, la concurrence fiscale intercommunale et régionale, les incitations fiscales excessives et les paradis fiscaux - dont certains sont basés dans les villes - privent les gouvernements centraux et locaux des ressources dont ils ont besoin pour fournir des services essentiels aux habitant.e.s des villes.

Par exemple, les multinationales basées aux États-Unis transfèrent chaque année entre 500 et 700 milliards de dollars de bénéfices vers des paradis fiscaux ou des pays où la fiscalité des entreprises est avantageuse, afin d'éviter systématiquement le paiement des impôts dus aux pays et aux communautés locales où elles opèrent, dont elles tirent des matières premières et de la main-d'œuvre, et dont elles bénéficient du service public. Ce montant d'impôt perdu correspond à environ 200.000 travailleurs.euses municipaux employés dans des services d'utilité publique, à 80.000 infirmières pour les hôpitaux publics ou à 80.000 travailleurs.euses sociaux.²⁷ Au cours de son mandat, l'administration Trump a réduit l'impôt sur les sociétés américaines de 35 à 21 %, créant ainsi un trou énorme dans les finances publiques américaines.²⁸

De même, rien qu'au Ghana, les exonérations fiscales accordées par le gouvernement en 2017 seulement se sont élevées à 2,6 milliards GH (475 millions USD). Ce montant est suffisant pour employer 10 000 infirmières ou enseignant.e.s pendant plus de dix ans. Au prix unitaire de 10,00 USD par dose, ce montant permettrait d'acheter au Ghana plus de 47 millions de doses de vaccin Covid-19.²⁹ Cela serait plus que suffisant pour couvrir la population du Ghana (31 millions). Rien qu'au Nigeria, entre 1992 et 2015, 12 milliards USD ont été perdus



en incitations fiscales dans les zones franches d'exportation du Nigeria. Cette somme permettrait d'acheter plus d'un milliard de doses de vaccins. La population du Nigeria est actuellement d'environ 211 millions d'habitants.³⁰

Les multinationales et les riches possédants doivent payer des impôts aux communautés où ils opèrent et dont ils utilisent les ressources pour générer des profits. Les groupes de pression locaux doivent être impliqués dans la formulation des politiques fiscales et commerciales, afin de pouvoir garantir des accords équilibrés avec les entreprises et les investisseurs nationaux et mondiaux et d'avoir un droit de regard direct sur la fixation de rendements équitables pour les communautés locales en termes de recettes fiscales, de création d'emplois décents au niveau local, de transfert de technologies propres, de réinvestissement des bénéfiques, de fixation de prix équitables pour les produits de base, d'acquisition de produits et de services numériques publics et de droit à leurs propres données, de clauses de règlement des différends non abusives et de protection des services publics pour leurs communautés.³¹ Pourtant, il existe plus de 3.000 conventions bilatérales, qui visent à répartir le droit d'imposer les revenus d'une multinationale entre le pays où elle réside et le pays où elle exerce ses activités. Souvent, ces conventions fiscales sont déséquilibrées et peuvent conduire les pays en développement à renoncer à de précieux droits d'imposition dans l'idée que cela les rendra plus attractifs pour les investisseurs.³²

Parfois, le cadre du mécanisme de règlement des différends de ces traités bilatéraux empêche les gouvernements locaux de poursuivre les objectifs de politique sociale et environnementale et d'améliorer les services publics. Il les

empêche également d'augmenter les salaires de leur personnel. Les traités fiscaux et commerciaux bilatéraux utilisent souvent le système de règlement des différends entre investisseurs et États (ISDS) pour fermer l'espace politique public et faire peser sur le porte-monnaie du gouvernement le coût élevé des procédures de règlement des différends et des pénalités. Dans le cadre du système ISDS, les multinationales ont le droit de poursuivre les gouvernements si des initiatives politiques telles que des augmentations de salaire, la protection de la santé publique, la protection de l'environnement, la remunicipalisation ou des réformes fiscales mettent en péril leurs bénéfices ou empiètent sur leurs actifs. Avec ce système, les multinationales ont le droit de poursuivre les États devant des tribunaux internationaux, dont beaucoup ont leur siège à Washington D.C. (États-Unis), ce qui leur évite de passer par les systèmes judiciaires des États. Des avocats privés servent d'arbitres dans ces tribunaux. Les États finissent par payer un prix sous la forme d'amendes et de frais de justice imposés par les multinationales, ce qui affecte inévitablement le financement du secteur ALR. Par exemple, entre 1993 et 2010, les pertes de l'Afrique dues aux affaires ISDS s'élèveraient à plus de 50 millions de dollars.³³

Pour récupérer les précieuses ressources fiscales afin de financer les services publics locaux, l'investissement du gouvernement central dans des autorités fiscales suffisamment financées, dotées en personnel, qualifiées et indépendantes, dans des conditions de travail décentes et avec une protection des lanceurs d'alerte, est essentiel, car il permet de récupérer les ressources perdues à cause de l'évasion et de l'optimisation fiscales. L'autorité fiscale de la Tanzanie a créé une unité de fiscalité internationale



©freepik

de dix personnes qui, pour un coût de personnel d'environ 130.000 dollars par an, avait collecté environ 110 millions USD depuis 2012 dans un pays en développement où davantage de recettes sont désespérément nécessaires pour payer les services publics aux citoyens. Le syndicat britannique de la fonction publique PCS estime que chaque inspecteur des impôts dédié à la conformité rapporte au gouvernement britannique quelques 650.000£ (755.000€) nets de frais de personnel par an et qu'une «unité d'enquêtes spéciales» qui lutte contre les cas d'évasion fiscale les plus complexes a rapporté 450 fois ses coûts.³⁴ En outre, les ALR devraient exiger de leurs gouvernements centraux qu'ils ne concluent pas de traités bilatéraux comportant des dispositions relatives à l'ISDS. Ils devraient travailler avec d'autres pays et apprendre de ceux qui, au fil des ans, ont pu se retirer de tels traités et privilégier ou développer des systèmes de résolution des conflits avec des entreprises privées qui soient équilibrés, utiliser les tribunaux nationaux et impliquer dûment les institutions publiques - y compris les ALR - pour résoudre les conflits commerciaux.

Les opérateurs de plateformes et de l'économie des petits métiers, tels qu'Uber et Airbnb, ont un impact évident sur les villes et les territoires (par exemple, en augmentant la densité du trafic urbain et en encourageant le passage des transports publics aux transports privés et en augmentant les coûts de location pour les résidents permanents). Pourtant, les cadres fiscaux et réglementaires nationaux sont à la traîne, ce qui signifie que les ALR en supportent les conséquences mais ne peuvent récupérer aucune part des énormes bénéfices réalisés par ces multinationales (EMN) dans leurs juridictions. Dans leur déclaration commune dans le contexte de la pandémie de Covid-19, l'ISP et CGLU appellent les gouvernements nationaux, les institutions financières multilatérales et internationales/régionales à «introduire une taxe sur les services numériques et une taxe sur les mouvements financiers spéculatifs garantissant qu'une part équitable est canalisée vers les territoires qui en ont le plus besoin et utilisée pour renforcer la résilience des SP».³⁵



11. LE POTENTIEL DES BANQUES PUBLIQUES DE DÉVELOPPEMENT

Les banques publiques de développement (BPD) sont détenues ou contrôlées par l'État et visent à atteindre des objectifs de politique publique pour soutenir le développement économique d'un pays ou d'une région. Bien que les banques publiques de développement soient concernées par les retours financiers, le profit n'est pas leur principal moteur et elles n'ont pas besoin de fonctionner selon les impératifs du marché et de la maximisation du profit.³⁶

Pendant la pandémie de Covid, les investisseurs privés se sont retirés de l'économie touchée par la pandémie (ils n'ont aucun intérêt à renflouer les entreprises de l'économie réelle, à améliorer l'accès aux services et leur qualité, à soutenir les services sociaux, à fournir des logements sociaux aux sans-abri ou à créer des emplois pour les chômeurs touchés par la crise). Les banques publiques sont intervenues pour garantir les liquidités, financer les organismes de santé publique à court d'argent, éviter les faillites des ALR et le sauvetage des entreprises (y compris les PME de l'économie réelle) afin d'éviter l'effondrement socio-économique.³⁷ Délibérément éclipsées par des décennies de néolibéralisme favorable aux banques commerciales et reléguées au rôle de prêteur en dernier ressort pour renflouer les entreprises privées risquées (par exemple, la crise financière de 2008), les banques publiques ont traditionnellement joué un rôle crucial dans le développement, les investissements

dans les infrastructures de service public, l'industrialisation et l'innovation technologique de pratiquement tous les pays.

De nombreuses banques publiques sont infranationales, en tant que banques d'État, provinciales ou municipales. En investissant des fonds publics dans des projets d'intérêt général et en accordant des prêts pour des objectifs sociaux et environnementaux qui n'offrent pas de rendement financier pour les investisseurs privés, les banques publiques sont un instrument clé pour faire face aux multiples crises de notre époque. En outre, les taux d'intérêt des banques publiques sont toujours plus avantageux que ceux des banques privées, car les gouvernements peuvent imprimer de l'argent et se prêter à eux-mêmes, ce qui a pour effet d'augmenter les ressources publiques et d'être l'entité la plus fiable en matière de crédit. Alors que les ALR cherchent des solutions à moyen et long terme pour un financement fiable, adéquat et stable des services publics locaux de qualité, les banques publiques ont un rôle clé à jouer. Selon la CNUCED, «les banques publiques peuvent être mieux soutenues pour l'avenir et peuvent contribuer à ce que cette pandémie ne conduise pas à une autre «décennie perdue»».³⁸



© Banner vector created by rawpixel.com - © Abstract photo created by lifeforstock - www.freepik.com

12. STRATÉGIE D'ATTRIBUTION DES MARCHÉS PUBLICS LOCAUX

En 2018, les marchés publics ont représenté 11 000 milliards USD sur un PIB mondial de près de 90 000 milliards USD, soit 12 % du PIB mondial. Les administrations locales et régionales (ALR) sont des agents majeurs des marchés publics, représentant en moyenne près de 50 % des marchés publics dans l'OCDE. Ce chiffre monte à 62 % dans les pays fédéraux.³⁹ Alors que les chaînes de contrats d'approvisionnement des ALR peuvent s'étendre à l'échelle mondiale sur plusieurs continents, elles peuvent être utilisées de manière stratégique pour alimenter les économies d'arrière-cour et bénéficier aux communautés locales. Et même en temps de crise, les grandes institutions locales telles que les écoles et les hôpitaux ont besoin de se procurer des biens et services vitaux liés à la prestation de services publics locaux.

En 2010, au Royaume-Uni, le conseil municipal de Preston a été durement

touché par les coupes d'austérité et le désinvestissement. Pour contrer les conséquences socio-économiques désastreuses pour sa communauté, s'inspirant de l'exemple de Cleveland, dans l'Ohio, le conseil de Preston a modifié en 2011 ses processus de passation de marchés pour les institutions publiques de grande envergure jouant un rôle important dans la ville - comme les collèges et les hôpitaux - en les encourageant à contracter des services auprès de fournisseurs locaux socialement responsables lorsque cela est possible, par opposition aux acteurs des grandes entreprises. Ce travail a permis d'augmenter les dépenses d'approvisionnement retenues à Preston de 74 millions de livres sterling entre 2012 et 2013.⁴⁰ En 2016/17, les dépenses locales avaient considérablement augmenté : sur 620 millions de livres sterling dépensés en biens et services par les mêmes institutions d'ancrage, 19 %





ont été dépensés à Preston et 81 % dans l'ensemble du Lancashire. Cette pratique a largement profité à l'économie et à l'emploi locaux. L'initiative de Preston s'appuie sur la loi britannique de 2013 sur les services publics (valeur sociale), qui permet aux organismes publics britanniques de prendre en compte l'impact social, environnemental et économique de leurs commandes dans leurs processus d'appel d'offres. Le cas de Preston montre que les autorités locales, grâce à des pratiques progressistes en matière de marchés publics, peuvent favoriser l'inclusion sociale dans leurs communautés locales, même en période d'austérité et de restrictions budgétaires.⁴¹

À la suite de l'épidémie de vache folle des années 1990, la municipalité française de Mouans-Sartoux a cessé de s'approvisionner auprès d'une multinationale de la restauration et a opté pour un programme de transformation de 10 ans visant à servir des aliments entièrement biologiques et produits localement dans ses écoles et établissements publics locaux. Aujourd'hui, ce programme d'approvisionnement local permet de servir 400 000 repas biologiques par jour, fournis par une ferme biologique de 6 hectares appartenant à la municipalité (sur un terrain précédemment abandonné). Les aliments sont cultivés par trois agriculteurs directement employés par la ville. Les déchets ont diminué de 75 % dans le processus de production des repas scolaires, tandis qu'une enquête a montré que 66 % des habitudes alimentaires de l'ensemble de la population ont ensuite changé pour le mieux, au profit d'une alimentation plus saine, locale et biologique. Toutefois, les municipalités sont désavantagées lorsqu'il s'agit de fournir des denrées alimentaires aux cantines publiques. Les règles de l'UE imposent de lancer un appel d'offres public au niveau européen au lieu de choisir d'acheter directement auprès des producteurs locaux, tandis que

les entreprises qui remportent un appel d'offres sont libres d'acheter auprès du fournisseur de leur choix.

Comme la pandémie de Covid a montré l'urgente nécessité de relocaliser les chaînes d'approvisionnement vitales telles que celles des équipements de santé, des vaccins et des médicaments, entre autres, il est juste de se demander s'il est vraiment nécessaire de se procurer autant de biens de base au niveau international en cherchant le prix le plus bas possible. La réponse est que beaucoup de ces produits peuvent être achetés à distance, voire en interne. En outre, une utilisation stratégique de l'approvisionnement par les ALR peut inclure des clauses relatives au travail et à l'environnement dans les appels d'offres et les contrats de marchés publics afin de promouvoir des pratiques d'approvisionnement socialement responsables et durables le long des chaînes d'approvisionnement longues et courtes.

La récente évaluation des infrastructures du gouvernement canadien, par exemple, propose d'intégrer les coûts réels de main-d'œuvre et d'environnement des matériaux et des processus dans les meilleures pratiques d'approvisionnement, ce qui favoriserait les fournisseurs locaux. Grâce à de telles clauses dans les contrats d'approvisionnement, les autorités locales peuvent exiger des fournisseurs qu'ils adoptent des normes environnementales strictes, qu'ils versent un salaire décent, qu'ils reconnaissent les syndicats de la manière la plus rapide, qu'ils négocient et respectent les conventions collectives, ou qu'ils embauchent des quotas de travailleurs.euses vulnérables dans l'ensemble de leurs activités, tels que des travailleurs.euses handicapé.e.s ou des chômeurs.euses de longue durée, en faisant bénéficier les communautés locales de l'argent public qui devait être dépensé de toute façon.



© Shutterstock

13. FONDS DE PENSION PUBLICS

Les institutions privées telles que les fonds de pension, les fonds d'investissement, les compagnies d'assurance et les sociétés financières prêtent de l'argent aux ALR par l'intermédiaire des autorités financières municipales ou par l'achat d'obligations municipales à des taux d'intérêt relativement bas. Cet investissement peut fournir un flux de financement durable aux prestataires de services publics des ALR. À la fin de 2020, les actifs combinés des fonds de pension mondiaux s'élevaient à plus de 35.000 milliards USD, dépassant les niveaux de 2019 malgré la pandémie de Covid. Dans les pays de l'OCDE, les actifs des fonds de pension ont augmenté de près de 9 % dans le pour atteindre 34.200 milliards USD fin 2020.⁴²

Cependant, tout comme les partenariats public-privé capitalisent sur la stricte demande de services, les conseils

d'investissement des fonds de pension ont reconnu leur intérêt à tirer profit des infrastructures des ALR. Les fonds de pension basés au Canada et en Australie sont les premiers à soutenir la privatisation des services locaux, y compris dans les pays du Sud. Le gouvernement canadien, dans le but de ramener cette manne d'investissements chez lui, a tenté de faire de l'investissement national par les fonds de pension canadiens et étrangers la pierre angulaire de sa stratégie de financement des infrastructures. Cela est hautement problématique, car le retour sur investissement recherché par ces fonds est souvent bien plus élevé que les taux d'intérêt offerts par le secteur public, doublant et parfois triplant le coût d'un projet sur vingt à trente ans. Les travailleurs.euses, les résident.e.s locaux et les usager.e.s de ces services en paient la différence.





Par exemple, en avril 2021, l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada (OIRPC) a cherché à acquérir une participation de 45% dans la société brésilienne d'assainissement Iguá Saneamento SA pour 1,18 milliard de reais (213 millions de dollars canadiens) afin de renforcer l'offre d'Iguá dans le cadre de la privatisation de la société d'assainissement de Rio de Janeiro, CEDAE.⁴³ L'affilié brésilien de l'ISP, la Fédération nationale des travailleurs.euses urbain.e.s (FNU), est engagé dans une lutte pour que l'eau reste publique dans tout le Brésil, avec le soutien de l'ISP. L'État de Rio de Janeiro est au cœur de cette lutte.⁴⁴ Des syndicats canadiens tels que le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) et le Syndicat national des employées

et employés généraux du secteur public (SNEGSP) ont demandé à l'OIRPC de rejeter le projet d'investissement dans la privatisation du système d'eau et d'assainissement de Rio de Janeiro.⁴⁵

Les fonds de pension et autres institutions d'investissement privées peuvent et doivent investir dans les ALR, les infrastructures qu'ils construisent et les services qu'ils fournissent - mais pas au détriment du contrôle et de la propriété locaux. Les organismes sous contrôle public, tels que les autorités financières municipales et les banques publiques, laissent la place à cet investissement tout en maintenant un pare-feu entre le bien public et le profit privé.

14. CONCLUSIONS

Un financement durable et adéquat des services publics locaux va de pair avec la qualité, l'accès et l'égalité, et il est primordial de garantir un financement suffisant et sûr. Un financement adéquat et fiable du secteur des ALR fait la différence pour les usager.e.s en termes de qualité et d'accès équitable aux services publics locaux en fonction des besoins et non de la capacité financière, ainsi que pour les conditions de travail des employé.e.s des services publics locaux.⁴⁶

Comme les autorités locales et leur personnel des services publics locaux sont en première ligne des défis simultanés de

notre époque, il est essentiel de garantir leur autonomisation politique, fiscale et administrative, afin qu'ils puissent créer un développement urbain inclusif et durable et des systèmes efficaces de gestion des risques et des crises sur les territoires. Les collectivités locales et leurs services publics ne sont pas des entités abstraites: elles sont composées de personnes actives, et seul un personnel qualifié et bien formé des ALR, bénéficiant de conditions de travail et de vie décentes et ayant accès à des ressources adéquates, peut fournir durablement des services publics de qualité aux communautés qu'il sert et relever avec succès les nombreux défis qui l'attendent.⁴⁷

Notes

1. CGLU, GTF « [5ème rapport «Vers la localisation des ODD. Relèvement durable et résilient. Driven by Cities and Territories»](#), juillet 2021.
2. ISP, «[L'ISP met la justice fiscale pour les communautés locales et urbaines dans le débat public au PrepCom3 d'Habitat III](#)», 6 août 2016.
3. ISP, «[Dix points clés pour des villes équitables et pour un nouvel agenda urbain inclusif](#)», 2016.
4. Coote, A. et Yazici, E., «[Universal Quality Public Services. A Policy Briefing for Trade Unions](#)», ISP, février 2020, p. 6.
5. Cruz, J. « [Contrats fiscaux et services publics locaux : Bridging Tax Justice and Inclusive Cities for the New Urban Agenda](#) », dossier de recherche du ALR de l'ISP, mars 2017.
6. Cibrario, D. Wegmann, V., «L'accès à des services publics locaux de qualité pour tous : une condition préalable pour vaincre les inégalités», Contribution à GOLD VI, 2021, non publiée.
7. L'initiative CGLU-Metropolis-LSE Cities « Emergency Governance for Cities and Regions Initiative « a interrogé 33 responsables des finances municipales dans 22 pays sur tous les continents entre novembre et décembre 2020 pour explorer l'impact de la pandémie de Covid sur les budgets infranationaux. CGLU, Metropolis, LSECities, «[Financing Emergencies in Cities and Regions : ongoing Lessons from the Pandemic](#)», janvier 2021, p. 5.
8. Cibrario, D., «[Overview of Megatrends affecting ALRs](#)», ALRNext2021 Brief #2, PSI, août 2021.
9. Déclaration conjointe CGLU - ISP dans le contexte de la pandémie de Covid-19 «[Des services publics locaux forts pour un monde sûr](#)», mai 2020.
10. Réseau des travailleurs du GRP de l'ISP, Rapport de réunion du groupe directeur, non publié, 1er juin 2021.
11. CGLU, Metropolis, LSECities, «[Financement des urgences dans les villes et les régions : les leçons en cours de la pandémie](#)», janvier 2021.
12. NLC, «[Les villes sont essentielles](#)», juin 2020
13. AFSCME, «[Pour payer les infrastructures, exigez que les riches et les entreprises paient leur juste part d'impôts](#)», 20 août 2021
14. <https://www.afscme.org/blog/afsc-me-lauds-president-bidens-bold-comprehensive-infrastructure-plan>
15. UNISON, campagne «[Save our Services](#)», août 2021.
16. UNISON, campagne «[Save our Services](#)», carte interactive des coupes dans les conseils locaux au Royaume-Uni, août 2021.
17. CGLU, Metropolis, LSECities, «[Financing Emergencies in Cities and Regions : ongoing Lessons from the Pandemic](#)», janvier 2021, p. 6.
18. Coote, A. et Yazici, E., «[Universal Quality Public Services. A Policy Briefing for Trade Unions](#)», ISP, février 2020, p. 12.
19. CGLU, Metropolis, LSECities, «[Financement des urgences dans les villes et les régions : les leçons en cours de la pandémie](#)», janvier 2021.
20. Wegmann, V. «[Taking Our Public Services Back In-House](#)», PSIRU-PSI, Greenwich, UK et Ferney-Voltaire, France, septembre 2020,
21. Cibrario, D., Ciambra, A., « [Relever les défis de l'urbanisation mondiale : initiatives phares des gouvernements locaux pour atteindre les ODD](#) », ODD11, Pleins feux sur le Rapport sur le développement durable 2019.
22. Cibrario, D. Wegmann, D., «Access to quality local public services for all : a precondition to beat inequality», Contribution à GOLD VI, 2021, à paraître.
23. Vera, Wegmann. [Le financement public. La politique des transports publics des peuples](#). Fédération internationale des ouvriers du transport (ITF), Londres, 2019. Pp.24-25
24. Lethbridge, J. «[Overview of Global Megatrends affecting ALRs](#)», PSI-PSIRU, 2016, p. 13-14.
25. Wegmann, V. «[Taking Our Public Services Back In-House](#)», PSIRU-PSI, Greenwich, UK et Ferney-Voltaire, France, Septembre 2020, pp. 48-49
26. UN Habitat, [Rapport sur les villes du monde](#), Nairobi, 2020



27. ISP, «[L'ISP met la justice fiscale pour les communautés locales et urbaines dans le débat public au PrepCom3 d'Habitat III](#)», 6 août 2016.
28. ISP, «[Fixing Corporate Tax. Pourquoi l'impôt sur les sociétés doit être réformé en profondeur](#)», octobre 2021.
29. ISP-FES, «[S'attaquer aux incitations fiscales, Ghana](#)», 30 janvier 2020
30. ISP-FES, «[S'attaquer aux incitations fiscales, Nigeria](#)», 30 janvier 2020
31. ISP, «[Dix points clés pour des villes équitables et pour un nouvel agenda urbain inclusif](#)», 2016.
32. ISP, «[Fixing Corporate Tax. Pourquoi l'impôt sur les sociétés doit être réformé en profondeur](#)», octobre 2021.
33. Müller, B., Olivet, C., "Impacts of investment arbitration against African states", TNI, 8 octobre 2019 <https://www.tni.org/en/isdsafrika>
34. ISP, «[Fixing Corporate Tax. Pourquoi l'impôt sur les sociétés doit être réformé en profondeur](#)», octobre 2021.
35. Déclaration conjointe CGLU - ISP dans le contexte de la pandémie de Covid-19 «[Des services publics locaux forts pour un monde sûr](#)», mai 2020.
36. Romero M. J., "Reclaiming Public Development Banks to finance a sustainable and equitable recovery post Covid-19", in McDonald, D., Marois, T., Barrowclough, D., "[Public Banks and Covid-19. Combatting the pandemic with public finance](#)" Municipal Services Project (Kingston), UNCTAD (Genève) et Eurodad (Bruxelles), 2020.
37. McDonald, D., Marois, T., Barrowclough, D., "[Public Banks and Covid-19. Combatting the pandemic with public finance](#)" Municipal Services Project (Kingston), UNCTAD (Genève) and Eurodad (Bruxelles), 2020
38. McDonald, D., Marois, T., Barrowclough, D., "[Public Banks and Covid-19. Combatting the pandemic with public finance](#)" Municipal Services Project (Kingston), UNCTAD (Genève) and Eurodad (Bruxelles), 2020
39. Cibrario, D., «[Exploiter le potentiel des marchés publics locaux pour promouvoir des chaînes d'approvisionnement socialement responsables](#)», ISP, mars 2021.
40. Kishimoto, S., Steinfors, L., Ed. " [7 Steps to Build a Democratic Economy](#) ", Rapport de conférence The Future is Public, février 2020.
41. Wegmann, V. "[Taking Our Public Services Back In-House](#)", PSIRU-PSI, Greenwich, UK et Ferney-Voltaire, France, septembre 2020,
42. OCDE, Statistiques mondiales sur les pensions <https://www.oecd.org/finance/private-pensions/globalpensionstatistics.htm>
43. Bautzer, T, "Deal with Canada's CPPIB helps Brazil's Igua in Ceda privatization" <https://www.reuters.com/article/igua-saneamento-issue-idUSL1N2LKOX>
44. ISP «[Les dollars du Régime de pensions du Canada sont utilisés pour financer la privatisation de l'eau par Bolsonaro au Brésil](#)», 13 avril 2021.
45. Businesswire, "Canada Pension Plan Must Scrap Water Privatization Deal " 27 avril 2021, <https://www.businesswire.com/news/home/20210427005923/en/Canada-Pension-Plan-Must-Scrap-Water-Privatization-Deal>. ; NUPGE «[NUPGE appelle l'OIRPC à rejeter l'investissement dans la privatisation de l'eau](#)», 21 avril 2021
46. Coote, A. et Yazici, E., «[Universal Quality Public Services. A Policy Briefing for Trade Unions](#)», ISP, février 2020, p. 15-16
47. ISP, «[Dix points clés pour des villes équitables et pour un nouvel agenda urbain inclusif](#)», 2016.





**INTERNATIONALE
DES SERVICES PUBLICS**

La fédération syndicale internationale des travailleurs/euses des services publics

45 AVENUE VOLTAIRE, BP 9
01211 FERNEY-VOLTAIRE CEDEX
FRANCE

TEL: +33 4 50 40 64 64
COURRIEL: PSI@WORLD-PSI.ORG
WWW. PUBLICSERVICES. INTERNATIONAL

L'Internationale des Services Publics est une fédération syndicale internationale qui regroupe plus de 700 syndicats représentant 30 millions de travailleurs/euses dans 154 pays.

Nous faisons entendre leur voix auprès des Nations Unies, de l'OIT, de l'OMS et d'autres organisations régionales et mondiales. Nous défendons les droits syndicaux et du travail et luttons pour l'accès universel à des services publics de qualité.